



Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de Ville
75004 Paris

Paris, le 22 mai 2018

LRAR

Madame le Maire,

C'est avec une grande surprise que les membres de notre association ont appris, par la lecture du *Journal du Dimanche* daté du 20 mai dernier, que vous entendez organiser d'ici le 26 mai prochain une « grande votation citoyenne » afin de permettre à tous les Parisiens de plus de 15 ans d'approuver le plan climat récemment adopté par le Conseil de Paris.

Cette annonce ne peut que provoquer notre stupéfaction à plusieurs titres.

D'une part cette consultation, organisée dans la plus extrême précipitation, ne permet en aucun cas un débat réel et serein ni une information de nos concitoyens. Du reste, elle est sans aucune valeur légale ne s'agissant pas d'un "référendum local" au sens du code général des collectivités territoriales (articles L.O. 1112-1 et suivants).

D'autre part, le fait de faire voter des mineurs pas même inscrits sur les listes électorales est singulier de même que celui d'installer des urnes dans les lycées et collèges au mépris des règles les plus élémentaires de neutralité du service public de l'éducation.

Enfin, rien en l'état actuel de nos informations ne permet de s'assurer de la sincérité du scrutin, la seule mention d'une possibilité de voter par Internet n'y suffisant pas.

Nous vous demandons donc de **renoncer à ce qui n'est qu'une pure parodie de démocratie participative** doublée d'un mépris pour les élus du conseil de Paris qui ont déjà adopté le nouveau "Plan Climat".

Si tel n'était pas le cas, nous vous demandons de **mettre à disposition de nos scrutateurs et informaticiens tous moyens de s'assurer de la régularité des opérations de vote.**

Veillez recevoir, Madame le Maire, l'assurance de notre parfaite considération.

Serge FEDERBUSCH
Président de l'association Aimer Paris
11 rue Cernuschi - 75017 PARIS